

Recrutement d'un(e) consultant.e pour l'évaluation finale

du

projet « Miel d'abeilles saines et Karité des petits producteurs pour les marchés rémunérateurs et pour une meilleure Gouvernance des aires protégées des hauts plateaux du Togo (MiKaGo) »

Au Togo

1 Objectif et portée de l'évaluation

Le projet MiKaGo a démarré en janvier 2021 pour une durée initiale de trois ans. La durée de mise en œuvre a été prolongée jusqu'à fin juin 2026, sans coût additionnel, afin d'améliorer les résultats en termes de reboisement.

Le projet MiKaGo a été mise en œuvre par un consortium d'ONG composé de VSF-Suisse, GEVAPAF et CASADDVR, grâce au financement de la Coopération Suisse (DDC), la Fondation Audemars-Piguet et d'autres organisations suisses.

L'évaluation finale du projet vise à apprécier ses performances globales à l'issue de sa mise en œuvre, à évaluer les résultats obtenus ainsi que les effets induits, et à **formuler des recommandations opérationnelles en vue de futures interventions**.

L'analyse portera plus spécifiquement sur les éléments suivants :

- Évaluer le projet selon les critères du cadre CAD de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité);
- Analyser cinq (05) aspects transversaux et axes stratégiques intégrés dans le projet : l'environnement, le développement économique (AGR), la bonne gouvernance, le genre, l'approche Développement des Systèmes de Marchés (DSM) ;
- Mesurer les résultats obtenus en foresterie (couverture et surveillance forestières) ;
- Analyser les effets économiques des appuis en apiculture et karité dans les ménages et auprès des acteurs des filières (coopératives, agrégateurs etc.) ;
- Identifier les bonnes pratiques et les défis rencontrés ;
- Fournir des conclusions claires sur les performances, et recommandations pratiques et opérationnelles afin de tirer des enseignements en vue d'orienter d'éventuels projets similaires ou complémentaires à l'avenir.

2 Description du projet

Voir fiche de projet en annexe des TDR et le lien suivant :

<https://www.vsf-suisse.org/project/mikago/?lang=fr>

3 Questions d'évaluation

Pertinence	Répondre aux besoins • Les parties prenantes cibles considèrent-elles l'intervention comme utile et précieuse ? les activités du projet répondaient-elles aux besoins quotidiens des bénéficiaires ? • Lesquels ont été impliqués dans la conception du projet et lesquels ne l'ont pas été ? Comment cela a-t-il affecté la conception et la mise en œuvre de l'intervention ? Qualité de la conception • Les objectifs de l'intervention sont-ils correctement définis, réalistes et réalisables ? Les résultats sont-ils vérifiables et conformes aux normes internationales en vigueur pour les interventions de développement ?
Cohérence	• Comment l'intervention est-elle cohérente avec les interventions du porteur du projet et des autres acteurs dans le même contexte. Cela inclut la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres, et la mesure dans laquelle l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant la duplication des efforts.
Efficacité	En général • Les résultats escomptés du projet sont-ils importants pour les groupes cibles ? • Y a-t-il des effets non intentionnels du projet ? Bonnes pratiques de production et la qualité des produits (le miel et le karité) • Les pratiques apicoles et la qualité du miel et cire ce sont-elles améliorées? Comment cela a-t-il été réalisé ? • Les pratiques de traitement du karité et la qualité des amandes ce sont-elles améliorées? Comment cela a-t-il été réalisé ? Développements économiques • Les volumes des produits (amandes de karité, miel et cire) ont-ils augmenté au regard des agrégateurs dans la zone du projet ? Environnement • La couverture forestière a-t-elle augmenté dans les parcs à karité suivis (cantons de Kériadè, Kalaré, Goubi, Bago, Kpangalam)? La décentralisation • Les communes sont – elles impliquées dans la surveillance des forêts communautaires ?

	Approche DSM (Lien vers le marché) Le lien avec le marché a-t-il pu être amélioré ? Comment ? Quels facteurs ont été décisifs ? L'approche DSM devrait être évaluée notamment dans le cadre de l'acquisition des équipements apicoles (ruches, vareuses), l'accès au marché pour le karité et le miel et cire ; l'accès aux fournisseurs de services (formation etc). Bonne gouvernance Le genre
Efficience	Dans quelle mesure les résultats de l'intervention ont-ils été livrés de manière économique et opportune ? Les ressources doivent être comprises au sens large et inclure tous les coûts économiques (humains, environnementaux, financiers et temporels).
Impact	- Les interventions ont-elles créé des changements holistiques et durables dans la vie des groupes cibles, en particulier les jeunes et femmes ? Comment les systèmes ont-ils été modifiés ? - Quels changements (positifs ou négatifs) ont été réalisés et pour qui ? Tous les groupes cibles prévus ont-ils bénéficié de l'intervention de manière égale ? - Quels sont les résultats inattendus observés suite à ces interventions ? - Quels sont les résultats négatifs constatés suite à ces interventions ? - Les résultats de l'intervention sont-ils extensibles ou reproductibles ?
Durabilité	Financière, économique, sociale et environnementale - Les avantages nets des interventions sont-ils susceptibles de se poursuivre à moyen et long terme ? - Une stratégie de sortie appropriée a-t-elle été élaborée et appliquée ? - La couverture forestière s'est-elle accrue dans les parcs à karité touchés dans les cantons de Kériadè, Kalaré, Goubi, Bago, Kpangalam ?

4 Méthodologie et processus d'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation finale du projet MiKaGo, l'équipe VSF-Suisse assurera la mobilisation des acteurs (pour les enquêtes, focus-groups etc.) et la mise à disposition des données internes disponibles.

Le/la consultant(e) externe jouera un rôle de chef d'orchestre méthodologique, garantissant l'objectivité de l'analyse, la rigueur des méthodes et la formulation des recommandations.

Une approche mixte (qualitative/ quantitative) sera adoptée et la méthodologie combinera :

- Une analyse documentaire : rapports (semestriels, annuels, FIES), plan de travail, données de suivi
- Des enquêtes de terrain : questionnaires, enquêtes semi-structurées et focus-groups ;

- Des observations directes : parcs à karité, ruchers, mini-miellerie, magasins karité
- Une analyse cartographique et spatiale de la couverture forestière ;
- Et l'approche participative : implication de l'ensemble des participants au projet.

5 Liste des documents disponibles

- Document du projet
- Enquête de référence et données
- Rapports d'activités (étude de marché, formation greffage etc)
- Rapports semestriels et rapports annuels
- Fichiers de suivi
- 2 thèses vétérinaires et un mémoire de master sur les maladies des abeilles.

6 Livrables

- Une note de cadrage définitive ;
- Un rapport provisoire puis définitif sera présenté à VSF-Suisse en version numérique et papier et contenant au moins les chapitres suivants :
 - o La première partie du rapport présentera un résumé analytique qui donnera une synthèse du contenu du rapport.
 - o La deuxième partie présentera une description sommaire de la méthodologie utilisée pour la mission.
 - o La troisième partie sera consacrée à l'analyse évaluative du projet, sur la base des principaux critères d'évaluation retenus.
 - o La quatrième partie résumera les recommandations organisées selon les axes d'intervention du projet. Un plan de mise en œuvre de ces recommandations sera proposé
- Les fichiers contenant les données brutes collectées dans le cadre de l'évaluation.

NB : Le/la consultant(e) participera à une réunion de restitution et de validation du rapport provisoire.

7 Équipe d'évaluation / Qualifications

- L'équipe candidate devra présenter un profil multidisciplinaire avec une formation d'économiste forestier, géographe, environnementaliste ou agroéconomiste, avec des connaissances thématiques sur la chaîne de valeur Karité et miel, ainsi que des connaissances avérées en gouvernance locale des ressources forestières.
- Elle doit avoir des qualifications solides dans la réalisation d'évaluations de projets de développement, avec une bonne compréhension du contexte socioéconomique du Togo en général, et plus particulièrement de la zone d'intervention du projet (région Centrale et de la Kara).
- Une connaissance de l'environnement politique et administratif togolais est attendue.
- L'équipe doit être indépendante des acteurs du projet évalué.

Plus spécifiquement, le ou les membres de l'équipe doivent avoir :

- Au moins cinq ans d'expériences dans l'évaluation des projets de développement rural et environnemental ;

- Une bonne connaissance du contexte de la foresterie au Togo (forêts communautaires, aires protégées) ;
- Des capacités méthodologiques (écoute ; démarches participatives en particulier focus groupes) : facilitation d'ateliers de réflexion stratégique/prospective ;
- Des compétences en géomatique et la production des cartes forestières ;
- Une connaissance active et approfondie de la thématique de la chaîne de valeur du karité, du miel des acteurs et des bénéficiaires ciblés sera considérée comme un atout ;
- Une expérience démontrée dans la réalisation d'évaluations de projets dans les chaînes de valeur du karité et miel et de gouvernance des ressources forestières est indispensable ;

8 Une présélection du ou de la consultant(e) sera effectuée sur la base des offres techniques qui devront indiquer clairement les outils et méthodes de travail, la ou les ressources humaines impliquées ainsi que leur CV mettant en exergue les expériences pratiques en matière de conduite d'évaluations similaires, un chronogramme précis des activités à conduire avec une durée prévisionnelle de chacune des principales activités.

9 Condition de soumission d'offres

Le(la) consultant(e) intéressé(e) par la présente mission est prié(e) de soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

- Une proposition technique, présentant la compréhension des termes de référence, la méthodologie envisagée, ainsi qu'un chronogramme détaillé des activités, incluant les jours de voyage, de terrain, d'analyse et de rédaction. L'évaluation s'étendra sur une durée de 28 jours. Le rapport final est attendu au plus tard le 30 juin 2026 ;
- Une proposition financière détaillée ;
- Deux exemples d'évaluations qui ont été effectuées par l'évaluateur opportunément assorties de personnes références ;
- Le(s) CV(s) de l'équipe d'évaluation, mentionnant obligatoirement trois références professionnelles. Chaque CV doit être en rapport avec la mission et ne doit pas excéder trois (03) pages. Tout dépassement constitue un critère d'élimination.

À l'exception des exemples de rapports, **l'ensemble des documents exigés doit être regroupé dans un seul fichier PDF**. Tout soumissionnaire ne respectant pas cette consigne sera automatiquement éliminé dès la phase de dépouillement.

Le délai de soumission est le **30 avril 2026 à 17 heures 00**. Les dossiers sont à soumettre par voie électronique à brigitte.afivi@vsf-suisse.org avec en copie à josue.alate@vsf-suisse.org.

En plus de la soumission du dossier par courriel, le candidat doit remplir le formulaire en ligne suivant et dans le même délai (obligatoire) : <https://ee.kobotoolbox.org/x/rckZ2qvj>



Projet MiKaGo

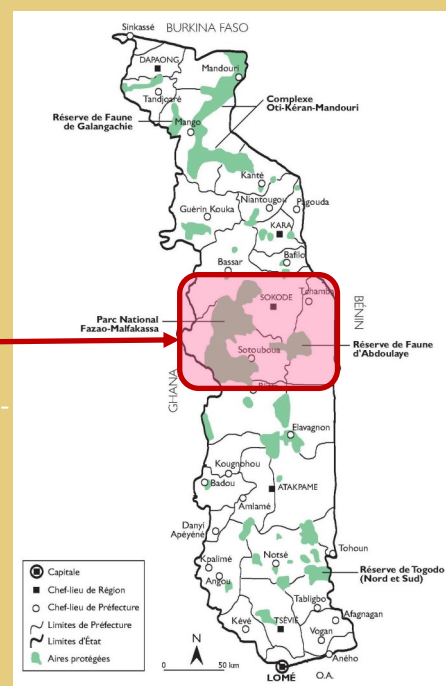
Miel d'abeilles saines et Karité des petits producteurs pour les marchés rémunérateurs et pour une meilleure Gouvernance des aires protégées des hauts plateaux du Togo

Le projet vise le développement de deux filières des produits forestiers non ligneux au Togo, le miel et le karité, et l'amélioration des conditions de vie plus de 1500 petits producteurs aux abords du parc national Fazao Malfakassa et de la réserve de faune Abdoulaye. A travers l'organisation et la structuration de ces petits producteurs, ils seront emmenés à collaborer avec les autorités traditionnelles et communales pour cogérer durablement les espaces de production (parcs à karité) qui leurs seront concédés



Zone d'intervention

Les zones tampons autour de la réserve de faune d'Abdoulaye et du parc national Fazao Malfakassa dans la région centrale et la région de la Kara sont ciblées





Pourquoi ce projet?

Le contexte

FAIBLE PRODUCTIVITE de l'apiculture, du karité et de l'élevage en divagation:
Manque de sources de revenus des populations déplacées autour des forêts protégées

Recours à des pratiques non durables dans les forêts :

- Feux de brousse
- Coupe de bois / défrichement
- Chasse au miel et de la faune

Revenus locaux à court terme avec couts humains élevés :

- vente de produits non-durables, p.ex. miel sauvage, chasse)
- Problèmes de santé (humaine et animale), p.ex. des abeilles

Baisse des niveaux de productivité (cercle vicieux) et perte des ressources forestières :

- productivité stagnante, pression par plus d'utilisateurs
- perte des arbres et forêts

MARCHES FAIBLES pour le miel, le beurre de karité (et la viande locale*) de qualité local:
Manque de biais de commercialisation entre zones de production rurales et et villes

Faibles liens ruraux-urbains:

- Les consommateurs n'ont pas accès au miel de forêt de qualité
- Les populations des zones forestières n'ont pas accès aux marchés urbains

Peu de miel et karité de qualité disponible et vendu dans les villes secondaires du Togo

Prédominance sur le marché du miel et karité local de faible qualité (miel "caramélisé") et persistance de la pauvreté économique des ménages autour des zones protégées

FAIBLE GOUVERNANCE des forêts protégées et leur zone tampon:
Etat faible et mauvaise gouvernance des aires protégées et zones tampons

L'état manque la capacité locale pour bien protéger les forêts:

- Des données de forêt manquent
- Les conditions pour une action locale ne sont pas propices

La déforestation n'est pas freinée:

- Les agents d'état continuent à agir ponctuellement
- Les villages exploitent les forêts sans concertation ni contrôle

Taux de déforestation constamment élevés:

- Les phénomènes de défriche et feux de brousses continuent
- Les bois précieux sont extraits

Objectifs et théorie du changement

Les conditions de vie d'au moins 1 500 petits ménages autour des aires protégées "Abdoulaye et Fazao Malfakassa" ont été améliorées grâce à des formes d'exploitation durable des ressources naturelles locales et la gestion participative des forêts communautaires s'est durablement améliorée dans les onze communautés bénéficiaires du projet

1) 36 organisations de producteurs répondent aux besoins de leurs membres et au moins 1500 petits producteurs et 100 artisans améliorent leurs pratiques grâce aux connaissances qu'ils ont acquises dans la production de miel, la transformation de beurre de karité, à la création de pépinières et à la fabrication d'équipements pour l'apiculture et la transformation de beurre de karité

Les organisations d'acteurs des filières apicoles et karité sont mieux structurées et gérées et fournissent des services adaptés à leurs membres

1000 petits agriculteurs sont formés à la production efficace de miel (500), de beurre de karité (500) et 100 artisans sont formés à la production de matériaux auxiliaires pour les deux procédés

30 à 36 producteurs leaders sont formés à la plantation de karité et un total de 100 pépiniéristes produisent les 50 000 plants nécessaires à la reforestation

Les coopératives appliquent les bonnes pratiques de production, transformation et conservation orientées sur l'hygiène et la qualité des produits

Les produits de forêt de qualité bien conditionnés et présentés sont promus

L'accès des petits agriculteurs aux services financiers (microcrédits) s'est amélioré

1000 petits exploitants disposent, grâce à un "kit de démarrage", des outils nécessaires pour améliorer la production de miel et de beurre de karité

2) La compétitivité et la qualité du miel de forêt et du beurre de karité de la zone du projet s'est améliorée et au moins 1500 petits exploitants commercialisent leurs produits (miel et noix de karité) sur des marchés plus rémunérateurs

Les capacités de commercialisation des coopératives sont renforcées

Faciliter l'accès à des équipements performants de production, de transformation et de commercialisation

3) La gestion des ressources naturelles s'est améliorée dans les forêts communautaires de la zone du projet et autour des pâturages forestiers sélectionnés

Les espaces et les ressources naturelles sont mieux repartis entre utilisateurs et gérés de façon inclusive et durable

Des espaces de production (parcs à karité, ruchers) sont identifiés, délimités, concédés aux coopératives qui les maintiennent et les surveillent en collaboration avec les communes et cantons

Les aires de transhumance et de pâturage autour des forêts sont bien délimitées, aménagées et gérées, et les conflits entre transhumants et locaux sont réduits



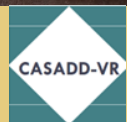
Les moyens et résultats

Modalités d'intervention

Partenaires de mise en œuvre

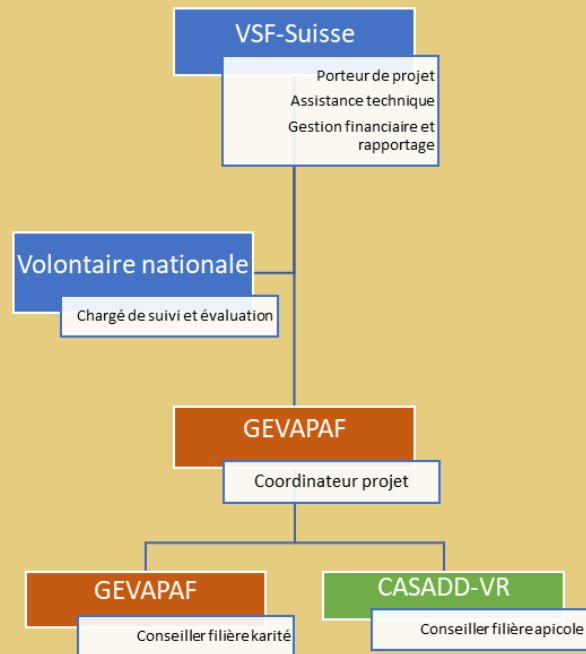


Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers
Elle s'occupera du développement de la filière karité et de la gestion des ressources naturelles



Centre d'Action pour la Sécurité Alimentaire, le Développement Durable et la Valorisation des Ressources
Elle s'occupera du développement de la filière apicole

L'équipe de terrain sera composée d'un coordinateur et deux animateurs (conseillers filières) et interviendra dans les villages avec l'aide d'animateurs villageois.



Développement des capacités / formation professionnelle :

- Formation des apiculteurs et des groupes de karité selon l'approche de la Farmer Field School
- Formation de charpentiers (ruches d'abeilles), de tailleurs (combinaisons de protection) et de constructeurs de fours (fours à karité)

Développement du système de marché :

- la commercialisation professionnelle du karité et du miel (par exemple, via le miel ESOP)
- Formation des associations aux normes de qualité pour le traitement
- Renforcement de la santé des abeilles / production de "miel sans pesticides"

Utilisation participative des "forêts communautaires" :

- Mécanismes innovants de coordination entre les comités d'aménagement du territoire et les autorités communautaires (voir OS App "Forest Watcher")
- Développement de plans d'utilisation des terres pour les pâturages forestiers (Karité - élevage)

La stratégie de mise en œuvre sera basée sur les approches suivantes:

- ♣ Développement des systèmes de marché (DSM)
- ♣ Développement des capacités/ formation professionnelle
- ♣ Utilisation participative des espaces et ressources

Principaux résultats



1000 petits exploitants femmes sont formés à la collecte, au tri et au traitement efficace des noix de karité et leurs coopératives adhèrent aux 18 unions cantonales de transformatrices mises en place



1000 petits exploitants sont formés et équipés pour développer l'apiculture moderne avec l'utilisation de ruches et leur coopératives adhèrent aux 18 unions



50 000 plants de karité protégés ou plantés



100 artisans (dont au moins 30 % de femmes) sont formés à la fabrication de petits matériel (menuisiers : ruches ; couturières : vêtements de protection pour les apiculteurs ; fabricant de fours en terre)



10 entrepôts de karité et 10 mini-mielleries sont construits, équipés et mis à la disposition des unions cantonales de producteurs



VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES
SUISSE
member of VSF International

Alliance
Globale du
Karité



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Suivi et évaluation

Au début du projet, des données de base seront collectées avec différents rapports et un système de suivi et d'évaluation sera développé. L'équipe de terrain en charge du suivi-évaluation, coordonnée par le responsable du suivi et de l'évaluation, est chargée de la collecte régulière des informations à analyser.

Pour s'assurer que les résultats attendus sont atteints dans les délais fixés, le responsable pays de VSF-Suisse organise des réunions régulières avec le coordinateur de projet. Le responsable du programme Afrique de l'Ouest de VSF-Suisse se tient informé de l'état d'avancement du projet grâce à des rapports mensuels d'activité et financiers ainsi qu'à des visites annuelles sur le terrain. Le projet est révisé annuellement sur place.

Contacts

Christian Wirz

Responsable des programmes Afrique de l'Ouest
au siège de VSF-Suisse
Christian.wirz@vsf-suisse.org

Dr Géraud Hellow

Directeur—pays de VSF-Suisse au Togo
Geraud.hellow@vsf-suisse.org

Durée du projet

3 ans (janvier 2021—décembre 2023)

Budget opérationnel

350 000 francs suisses

Bailleurs

Cantons (fonds de loterie), communes et fondations environnementales suisses, AGK/USAID